

INFORMATIONS COMMUNALES



BRIGADE VERTE : QU'EST CE QUE C'EST ?

La Brigade Verte est une équipe de gardes champêtres au service du respect de l'environnement et ce auprès des communes adhérentes. Les missions et interventions sont multiples, pour le bien-être de la collectivité. Il s'agit par exemple : surveillance des forêts - voiries, application des règlements de police - circulation, police de la chasse et de la pêche, gestion des animaux, pollution/feux/bruit/nuisances diverses, etc.



Face aux infractions, il sera donné priorité à la pédagogie, mais le garde champêtre a le pouvoir de verbaliser en cas de délit ou d'atteinte aux propriétés forestières ou rurales.

Le Maire qui donne les directives aux Gardes Champêtres et ces derniers lui rendent compte du travail effectué

LA BRIGADE VERTE RECRUTE !

Renseignements au 03 89 74 84 04
ou par courriel à contact@brigade-verte.fr

C'EST BON À SAVOIR !

Le Conseil Municipal de BOOTZHEIM, en séance du 16.05.2022, a fait part de son souhait d'adhérer à la Brigade Verte.

Les démarches administratives seront engagées pour démarrer une collaboration dès 2023.

A NOTER !

SECRETARIAT DE MAIRIE

A partir du 04 juillet 2022, le secrétariat de mairie passera aux **horaires d'été**, à savoir :

- ⇒ MERCREDI
10h à 12h et 14h à 17h30
- ⇒ sur rendez-vous

AFFICHAGE EN MAIRIE

- Conseil Municipal
PV du 16 mai 2022 ;
- Arrêtés municipaux ;
- Communauté de Communes
PV du 18 mai 2022 ;
- Demandes d'urbanisme;
- Arrêtés municipaux
temporaires et/ou permanents.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES



Les élections législatives auront lieu les **12 et 19 juin 2022**.

VOTER PAR PROCURATION

Si vous savez que, le jour du scrutin, vous ne pourrez pas vous rendre au bureau de vote, vous pouvez donner procuration à une personne pour que celle-ci vote à votre place.

Tous les renseignements utiles sont disponibles sur :

[https://
www.elections.interieur.gouv.fr/
toutes-mes-demarches-electorales/je-
-donne-procuration](https://www.elections.interieur.gouv.fr/toutes-mes-demarches-electorales/je-donne-procuration)

Si vous souhaitez donner procuration, **n'attendez pas la dernière minute !**

Le bureau de vote se tiendra à la **salle polyvalente** (27 rue Haute).

Il sera ouvert de **8h à 18h !**

BON À SAVOIR :

Lors de votre passage au bureau de vote, pensez à **vous munir de votre stylo** bleu ou noir.



LA COMMUNE RECHERCHE DES HABITANTS VOLONTAIRES POUR ASSURER LES FONCTIONS D'ASSESEURS DANS LE CADRE DE LA TENUE DU BUREAU DE VOTE.



Vous êtes intéressés et souhaitez devenir assesseur volontaire adressez-vous en mairie !

Mairie de BOOTZHEIM

10 Rue Principale
67390 BOOTZHEIM

Tél. : 03.88.58.28.00
mairie.bootzheim@evc.net

Horaires d'ouverture :

Lundi 10h - 12h
Mercredi 10h - 12h
14h - 17h30
Vendredi 15h - 18h





Les structures présentes sur le site sont adaptées aux enfants de 3 à 12 ans (6-12 ans pour la structure en bois).

L'aire de jeux n'est pas surveillée, les enfants restent sous la responsabilité de leurs parents ou de toute autre personne les accompagnant.

Merci à tous de faire vivre l'aire de jeux, de la respecter pour qu'elle continue d'être un lieu convivial et agréable.



FÊTE DE L'ÉCOLE - TOMBOLA

Les enfants de l'école Prince Albert 1er de MONACO se réuniront début juillet 2022, avec leurs familles, dans le cadre de la fête de l'école.

L'association « Autour de l'Ecole et des enfants » souhaite organiser une tombola et fait appel à votre générosité. Si vous souhaitez donner un lot, deux possibilités :

- ⇒ les enfants sillonneront le village, en porte-à-porte, le **mercredi 29.06.2022, à partir de 17h** ;
- ⇒ contacter la Présidente, Jessica BORY (06.32.41.16.77) et **convenir d'un rendez-vous** pour remettre votre lot.

D'avance **MERCI** pour votre générosité et votre soutien à l'école élémentaire de Bootzheim.

Les ouvriers communaux ont récemment remis en état l'aire de jeux. Les structures et le sol souple ont été nettoyés, réparés, repeints. Nos deux agents ont mis toute leur énergie pour que ce lieu puisse à nouveau accueillir les rires, les jeux et activités des enfants de Bootzheim et des environs.

Pour que ce lieu reste un lieu de rencontre, de détente et d'amusement, quelques règles s'imposent :



aux véhicules à moteur



aux bicyclettes et trottinettes



aux animaux



aux chaussures à talons



aux jeux de ballons

(qui pourraient abîmer le sol souple)

a tous engins dangereux

(pistolet à billes, pétards, etc.)



de fumer ou vapoter



de grimper sur le toit



à l'usage d'appareils sonores, instruments de musique, etc.



Du 16 au 21 mai 2022, les Bootzheimois étaient invités à contribuer à rendre le ban communal plus propre.

Tout au long de cette semaine, nous avons aperçu, de ci de là, des habitants qui ont nettoyé les abords de leur propriété, certains qui auront pris soin de ramasser quelques déchets pendant leur balade, etc.

Pour clore cette semaine, un Oschterputz Citoyen a été organisé. Plus d'une vingtaine de personnes a répondu présent et participé à cette action collective.

Mauvaise surprise du calendrier, un dépôt sauvage de gravats a été découvert en forêt. Grâce aux bénévoles, les déchets ont pu être ramassés et évacués en déchetterie.

Nous espérons que ces efforts porteront leurs fruits pour que dans les semaines et les mois à venir nos espaces naturels restent propres.

VACANCES = VIGILANCE !

#contrelscambriolages

**CONTRE LES CAMBRIOLAGES
LES BONS RÉFLEXES
AVANT DE PARTIR EN VACANCES**

Signaler son absence à son entourage (famille, ami, voisin)

Faire suivre son courrier et transférer sa ligne fixe sur son téléphone mobile

Créer l'illusion d'une présence (programmateur pour la lumière, la TV, etc.)

Ne pas diffuser ses dates et lieux de vacances sur les réseaux sociaux

Mais aussi :

- ⇒ Fermez portes et fenêtres ;
- ⇒ Placez vos objets de valeurs en lieu sûr.

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ! ATTENTION AU DÉLAI !

Dans la plupart des villes alsaciennes, les délais pour obtenir le renouvellement d'un passeport ou d'une carte d'identité ont explosé.

Si vous devez renouveler votre pièce d'identité, faire une première demande de passeport, **ANTICIPEZ VOS DÉMARCHES !**

Toute demande doit être déposée dans une mairie équipée du dispositif de recueil. La liste des communes équipées en Alsace est disponible sur demande en mairie de BOOTZHEIM ou sur Internet à l'adresse suivante :

<https://passeport.ants.gouv.fr/services-associes/ou-faire-ma-demande-de-passeport-CNI>

ATTENTION : dans la majorité des mairies, la prise de rendez-vous est nécessaire !

Pour tous renseignements complémentaires, contactez la mairie de BOOTZHEIM.

Et n'oubliez pas :

Les cambrioleurs agissent de jour comme de nuit. En cas de cambriolage, ne touchez à rien et composez le 17 !

J'AIME MON VILLAGE ... JE RESPECTE LE VOISINAGE



Choisir le bon moment,
c'est moins dérangement !



Arrêté municipal du 20.07.2020

USAGE

EXCLUSIVEMENT AUTORISÉ

en semaine

⇒ de 7 h à 19 h

samedi

⇒ de 7 h à 12h
et de 13 h à 19 h

dimanche
et jours fériés

⇒ de 10 h à 12h

Concert « JEUNES TALENTS »

vendredi
03.06.22
à 20h



SALLE POLYVALENTE DE BOOTZHEIM
- ENTRÉE LIBRE -



AGENDA

Communauté de Communes
du Ried de Mueskothenheim

Mercredi
1er juin 19h00
2022

Elèves des classes de
piano de Thierry
Water

Musique en
famille 2ème
édition

**SALLE
POLYVALENTE
BOOTZHEIM** DANS LE CADRE DU
RIED MUSICAL

École de Musique Intercommunale
du Ried de Mueskothenheim



ENTREE LIBRE

**PENSEZ À BIEN
DÉCLARER VOS IMPÔTS !**

Une copie de votre avis d'imposition (ou de non-imposition) est indispensable dans vos démarches administratives de demandes de :



PRESTATIONS
SOCIALES



LOGEMENT
SOCIAL



BOURSE SCOLAIRE
OU UNIVERSITAIRE

DATE LIMITE DE
DÉCLARATION :

19 mai

version papier

8 juin

en ligne

impots.gouv.fr

0 809 401 401

L'IMPÔT S'ADAPTE
À VOTRE VIE

LUNDI
6 JUIN
2022
19H00

CONCERT
Wonderbrass
Ensemble



ENTRÉE LIBRE
PLATEAU AU PROFIT DE L'ASSOCIATION
"PROMOULKSATVA"

en ce plaisir
d'un grand
moment de
musique!

EGLISE
SUNDHOUSE

École de Musique Intercommunale
du Ried de Mueskothenheim

